



## Le rôle de la fédération des Parcs Naturels Régionaux

### COMPRENDRE

#### Contexte et enjeux

**Créés en 1967, les Parcs naturels régionaux (PNR) sont les pionniers dans la valorisation des espaces naturels et la prise en compte des enjeux de développement durable sur nos territoires.**

Le déploiement des matériaux biosourcés dans la réhabilitation du bâti ancien et la structuration des filières à l'échelle locale représentent l'un des enjeux fort portés par l'ensemble des Parcs en fonction des ressources potentielles de chaque territoire et des savoir-faire associés.

#### Objectifs généraux

**Les actions des PNR s'insèrent dans 3 grandes ambitions qui associent patrimoine et développement des territoires :**

- 1- Intégrer les enjeux de Biodiversité aux projets de territoires**
- 2- Participer au développement économique et social du territoire**
- 3- Préserver et valoriser le patrimoine naturel, culturel et paysager**

Le développement des matériaux biosourcés et la structuration des filières locales sont des enjeux transversaux à ces 3 ambitions auxquels se sont ajoutés les enjeux d'adaptation et de transition écologique et énergétique.

### AGIR

#### • Stratégie générale

C'est souvent à l'initiative locale des acteurs de terrain que naît l'idée d'un Parc. Des associations, des élus, des habitants se concertent pour préserver les atouts de leur territoire et lui donner un nouvel élan. La ou les Région(s) concernée(s) décide(nt) alors de donner suite à l'idée ou non, définit(nt) le périmètre d'étude du parc et engage(nt) le travail d'élaboration du projet de territoire. Ils sont créés sur « un territoire dont le patrimoine naturel et culturel ainsi que les paysages présentent un intérêt particulier. ». Chaque parc est doté d'une charte approuvée pour une durée de 15 ans renouvelable par les collectivités territoriales constituant le territoire du Parc, l'Etat, les partenaires socioprofessionnels et associatifs. Cette charte est un contrat qui fixe le projet du territoire en matière de développement, d'aménagement et de préservation du patrimoine. Les collectivités territoriales se regroupent sous la forme de syndicats mixtes afin d'assurer l'animation et la coordination de la mise en œuvre de ce projet de territoire. Présents à l'échelle locale, les parcs ont une connaissance fine de leur territoire ce qui est un atout pour valoriser les matériaux biosourcés locaux, mettre en réseau et mobiliser toute la chaîne d'acteurs présents localement.

#### Cadre réglementaire

LOI n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, Article R333-1 à R333-16 du Code de l'Environnement

#### Glossaire

PNR : Parc naturel régional  
AOC : Appellation d'origine contrôlée  
Marteloscope : Un marteloscope est un site école pour apprendre à marquer une coupe de bois

#### • Outils

**Plusieurs démarches et outils de valorisation pour le développement des matériaux biosourcés et des filières locales sont déployés par les parcs dont voici quelques exemples :**

**L'expérimentation – la démonstration :** Plusieurs parcs réalisent des travaux de restauration en utilisant des matériaux biosourcés sur des bâtiments démonstrateurs. C'est notamment le cas pour la restauration de la maison du parc des Alpilles.

**L'accompagnement pour l'amélioration thermique des bâtiments :** Le PNR de Millevaches en Limousin a lancé une campagne « Isole toit, mais pas tout seul ! » à destination des collectivités territoriales et des particuliers. A travers cette campagne, le PNR propose un accompagnement technique et financier, des commandes groupées pour l'achat de matériaux biosourcés et un partenariat avec les artisans locaux.

**La Sensibilisation-information** des acteurs et prescripteurs à l'utilisation des matériaux biosourcés (Formations, actions de médiation, conférences...)

**La conduite d'une démarche pédagogique :** Le PNR des Pyrénées-Ariégeoises a mis en place un marteloscope pour assurer une bonne gestion de la forêt et préserver sa biodiversité en apprenant à marquer une coupe de bois.

**La reconnaissance du patrimoine local par le développement de la marque « Valeurs parc naturel régional » :** cette marque est attribuée aux entreprises, aux produits locaux et artisanaux qui respectent un cahier des charges fondé sur 3 engagements : l'ancrage territorial, une forte dimension humaine et sociale ainsi que la préservation et valorisation des patrimoines.

**La valorisation des savoir-faire et de l'origine :** Le PNR de Chartreuse a accompagné une labellisation AOC Bois parc de la Chartreuse en 2018. L'obtention de ce label permet de défendre et valoriser la qualité et la spécificité des bois de Chartreuse mais aussi de renforcer les structures économiques sur le territoire.

#### POUR ALLER PLUS LOIN

[Marque « valeurs parc naturel régional »](#)

[Marteloscope](#)

[Campagne « Isole toit, mais pas tout seul ! »](#)

[AOC Bois parc de la Chartreuse](#)

[Site de la Fédération des PNR](#)

#### Chiffres clés

- > 56 Parcs naturels régionaux (54 métropolitains et 2 ultramarins)
- > Une dizaine de projets de Parcs à l'étude
- > 9 millions d'hectares soit 16,5 % du territoire français
- > 2 230 agents
- > Plus de 4 700 communes
- > 300 000 entreprises, représentant 7 % du tissu économique français (source 2019)
- > 21 des 50 sites français reconnus internationalement par la convention de Ramsar pour la conservation des zones humides (Ramsar France, 08/2020).

# PORTRAIT D'UN PARC NATUREL REGIONAL

## Le Parc Naturel Régional de la Brenne : ses actions pour promouvoir l'éco-restauration du bâti ancien

**L'enjeu de la réhabilitation énergétique du bâti ancien et du développement des matériaux biosourcés locaux sont des questions fondamentales sur lesquelles le Parc Naturel Régional de la Brenne s'investit par le déploiement de plusieurs actions :**

**Projet Patrimoine Basse Consommation :** Depuis 2012, le Parc naturel régional de la Brenne en partenariat avec l'ADEME, la Région Centre et ses collectivités adhérentes pilote le projet PBC « Patrimoine Basse Consommation ». L'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique de bâtis anciens habités tout en respectant leurs valeurs patrimoniales, la santé de bâtiments construits en terre-pierre et de leurs occupants. La démarche du projet s'appuie tout d'abord sur la réalisation de simulation thermodynamique afin d'établir un diagnostic thermique et patrimonial approfondi du bâtiment et de ses besoins en efficacité énergétique. A l'appui de ces résultats, les solutions d'éco-réhabilitation thermique du bâti doivent répondre à 3 grands enjeux :

- Le maintien du transfert de l'eau et de la vapeur d'eau dans les parois
- Une bonne étanchéité à l'air
- Une bonne ventilation

Les travaux d'isolation thermique du bâti sont ensuite réalisés à partir de matériaux biosourcés. Post-travaux, une enquête de confort réalisée auprès des locataires, la pose de sondes hygrométriques et de capteurs de température pendant 2 ans permettent de mesurer la qualité de l'air intérieur et l'amélioration du confort thermique du bâtiment. Au-delà de l'amélioration des performances énergétiques d'un bâtiment, l'objectif du projet PBC est de promouvoir des solutions de restauration responsables adaptées par type de bâtiment.

**Etude de cas PBC « la longère de Lurais » :** Dans le cadre du projet PBC, le Parc de la Brenne a accompagné la commune de Lurais dans la réalisation de travaux de restauration d'une longère située au cœur du bourg, entre l'église inscrite aux Monuments Historiques, la mairie et le château de Lurais. Au démarrage des travaux en 2017, le bâtiment était dans un état de dégradation assez avancée notamment sur son pignon ouest et sa couverture. Les porteurs du projet ont choisi de réaliser cette restauration à partir de matériaux biosourcés produits localement tels que le chanvre et la paille afin de proposer par la suite des produits en circuits courts auprès du grand public. Les travaux ont été finalisés en 2018. Cette maison présente la typologie classique des maisons rurales du territoire et les solutions de réhabilitation thermique biosourcée expérimentées lors des travaux pourront être reproductibles sur un bon nombre de maisons du territoire. La toiture et la charpente ont été refaites complètement à l'identique avec une isolation en bottes de paille. L'isolation des murs a été réalisée à partir d'un mélange d'enduit chaux chanvre choisi pour son efficacité hygrothermique et qui permet une très bonne étanchéité à l'air des murs. Dans une démarche expérimentale, deux types de mélanges d'enduits chaux chanvre ont été utilisés afin de les comparer et repérer celui présentant la meilleure efficacité énergétique. Le plancher bas a été restauré à partir d'une dalle de chaux chanvre de 25cm.

**Publication d'un cahier de recommandations thermiques sur le bâti ancien :** Le projet de la longère de Lurais a servi de support à la réalisation d'un premier guide de recommandations thermiques sur le bâti ancien que le parc, le CEREMA et la DREAL ont réalisé dans le cadre du plan bâtiment durable régional. Ce document de sensibilisation a pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques de rénovation énergétique du patrimoine bâti ancien de la région Centre-Val de Loire.



La longère de Lurais avant et après travaux

**Réhabilitation Energétique du Bâti Ancien avec des matériaux Biosourcés (REBAt Bio) :** En partenariat avec Envirobat Centre, la DREAL Centre-Val de Loire et le CAUE du Loir et Cher, le PNR de la Brenne propose à travers REBAt Bio des outils pédagogiques pour la formation des artisans à la réhabilitation performante biosourcée : vidéos pédagogiques, mallette de performance énergétique, mallette de matériaux biosourcés, chantiers ouverts, note méthodologique. L'objectif de ces outils est de faciliter le lien entre le chantier et la formation et participer à la montée en compétence des professionnels du bâtiment sur le sujet de la rénovation énergétique du bâti ancien et l'utilisation des matériaux biosourcés.

**La maison de la rénovation :** Les résultats obtenus dans le cadre de cette expérimentation (BBC rénovation, étanchéité à l'air proche de la RT, bilan carbone) permettent aujourd'hui au Parc de promouvoir ces solutions biosourcées dans le cadre d'une Plateforme territoriale de rénovation énergétique et d'une OPAH-RR avec des primes régionales à la mise en œuvre de matériaux biosourcés

### EN BREF

**PARTENAIRES :** ADEME, Envirobat Centre, DREAL Centre-Val de Loire, CEREMA, CAUE du Loir et Cher

### POUR ALLER PLUS LOIN

[Cahier de recommandation pour la rénovation énergétique de l'habitat ancien en région Centre-Val de Loire](#)  
[Chaîne Youtube REBAt Bio](#)

### Chiffres clés

51 communes adhérentes au parc  
183 000 Hectares  
33 000 habitants

### CONTACTS

- Sites & Cités remarquables de France : [reseau@sites-cites.fr](mailto:reseau@sites-cites.fr)  
- Anah : Cveta Kirova, Chargée de mission, Direction de l'expertise et des politiques publiques - [cveta.kirova@anah.gouv.fr](mailto:cveta.kirova@anah.gouv.fr)

PUBLICATION 2022

Rédaction : Sites et Cités suite à des entretiens avec Phippe Moutet, Responsable Climat Energie à la Fédération des Parcs et Dany Chiappero, Responsable du pôle Patrimoine Paysage Urbanisme, Parc naturel régional de la Brenne, Maison du Parc Le Bouchet  
Crédit photo : PNR de la Brenne

